



DANS L'ENVOI SYNDICAL

Dans l'envoi syndical de la semaine se trouve entre autres la Fiche syndicale sur les accidents de travail, qui vient d'être mise à jour. À noter que des exemplaires de toutes les fiches sont à votre disposition dans le cartable de Fiches syndicales et dans le [site](#) de l'Alliance. N'hésitez pas à les consulter!

DANS CE NUMÉRO

- Rappel de l'Assemblée de placement du 24 août à l'éducation des adultes;
- Assemblée de placement en personne — Liste de priorité à la formation générale des jeunes;
- Importance de la formation de l'équipe syndicale.

Bonne rentrée!

Les membres du Conseil d'administration, la direction générale et le personnel de l'Alliance souhaitent une bonne rentrée aux membres de la FGJ et de la FP.



© nikitabuda / Freepik

SE REMETTRE DANS LE BAIN

Après les nombreux bains de soleil et les multiples saucettes dans la piscine, dans le lac ou dans la mer dont la plupart d'entre nous ont profité cet été, voilà qu'il est temps de se départir du maillot de bain pour retourner dans nos classes.

J'espère que vous avez pu profiter de ces belles vacances chaudes et ensoleillées pour décrocher de la dernière année scolaire et syndicale qui a été assez surchargée, merci. Ces semaines de vacances commencent bien souvent par une période de « convalescence », pendant laquelle on ne demande qu'à se reposer... Puis, on finit par réussir à se détacher un peu du travail, pour mieux profiter du congé estival et recharger ses batteries. Peu importe les plans de vacances choisis, que ce soit se prélasser dans le jardin, faire du vélo, profiter d'un chalet ou voyager à l'autre bout du monde, nous avons tous besoin de prendre ce recul, de vivre à un rythme différent et de nous rapprocher de la famille et des amis. Parfois, on doit se rappeler qu'il y a d'autres choses dans la vie que le travail. Mais je sais pertinemment que vous avez souventes fois pensé à l'année scolaire à venir... On peut sortir un prof de sa classe, mais on ne peut pas sortir l'éducation et la pédagogie de la tête d'un prof ! C'est comme ça. Nous traînons dans notre sac et dans notre tête les grands enjeux liés à l'éducation. Et bien que nous ne soyons peut-être pas autant collés à l'actualité, nous nous rendons vite compte, au fil de nos conversations avec nos proches, que l'éducation demeure une préoccupation constante et partagée même par ceux qui ne s'y consacrent pas au quotidien. Le sujet de l'éducation reste chaud, et c'est tant mieux ! Toutes les raisons sont bonnes pour aborder ce sujet si précieux pour notre société.

Parallèlement à cette rentrée scolaire, les politiciens entament leur campagne électorale, au cours de laquelle ils présenteront leur programme et mettront de l'avant leurs promesses ainsi que leurs engagements. L'éducation sera un incontournable sujet d'actualité que nous aurons à suivre. Les politiciens devront l'aborder avec lucidité et respect, en plus

— **BIS**
01

de déterminer quelle place revient à l'éducation publique au Québec et quelle importance ils accordent à la profession enseignante. De notre côté, nous continuerons à revendiquer une école publique pleinement financée, saine, humaine et respectueuse de ses profs.

Toutes les enseignantes et tous les enseignants de la formation générale des jeunes et de la formation professionnelle reprennent cette semaine le collier pour la prochaine année scolaire. Les profs à l'éducation des adultes entreront quant à eux en poste le 31 août.

Tous les membres du Conseil d'administration, la direction générale et le personnel de l'Alliance sont à pied d'œuvre depuis plus d'une semaine pour entamer cette année scolaire avec vous. Tout au cours de l'année, vous pouvez compter sur notre soutien pour faire valoir vos droits, défendre vos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves.

Malgré les aléas qui surviennent souvent en début d'année, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire!

● Catherine Renaud, présidente

FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

En ce début d'année 2018-2019, c'est le temps d'élire les membres qui vous représenteront à titre de personnes déléguées, ainsi qu'au sein des autres comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CE, CLP et CEEREHDAA). Les formulaires de nomination ont été livrés dans l'envoi hebdomadaire et sont également disponibles à la page [FORMULAIRES](#) du site de l'Alliance. Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui ou demain, à l'élection de vos représentants.

En cette année de préparation à la négociation de notre convention collective nationale, nul besoin de rappeler l'importance d'élire les personnes déléguées et de former une équipe syndicale solide dans tous les établissements. Cette équipe sera d'autant plus essentielle lors de la révision des projets éducatifs pour contrer les velléités de nos patrons, qui ont déjà annoncé leur intention d'imposer des approches pédagogiques, comme celles liées à l'inclusion, dans les prochains projets éducatifs des établissements.

Il est aussi primordial d'adopter votre politique locale de consultation (voir la fiche disponible en ligne dans la page des [FICHES SYNDICALES](#) et dont quelques exemplaires sont insérés dans l'envoi cette semaine) afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CE, du CLP et du CEEREHDAA. Il faudra aussi, en conformité avec l'article 4-2.00 de la *Convention collective locale*, établir vos modalités de participation sur les objets prévus dans la LIP.

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez la brochure *ROC — Rôle de l'équipe syndicale*, également disponible en ligne dans la page des [FICHES SYNDICALES](#) et dont quelques exemplaires sont insérés dans l'envoi cette semaine. Au besoin, n'hésitez pas à contacter le membre du CA responsable de la vie syndicale de votre établissement.

●
Martin Bibeau, vice-président
Yves Parenteau, conseiller

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — LISTE DE PRIORITÉ — ASSEMBLÉES DE PLACEMENT EN PERSONNE

— FGJ

Des assemblées de placement en personne auront lieu les 4 et 5 septembre 2018 pour l'attribution de postes menant à la permanence (à temps plein) et de contrats à temps partiel. Elles se tiendront à l'école Père-Marquette, située au 6030, rue Marquette.

Ces assemblées s'adressent à toutes les personnes inscrites à la liste de priorité. Cependant, les personnes qui ont déjà un contrat à temps partiel pourront faire le choix d'un poste menant à la permanence, mais ne pourront pas changer de contrat à temps partiel. L'entrée en fonction est le 10 septembre 2018.

HORAIRE DE CONVOCATION (cet horaire se trouve sur le site SAI)

DATES	CHAMPS	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE
Mardi 4 septembre	04 à 07	17 h 30
	03 disciplines (sciences et espagnol) 08 à 32	18 h 30
Mercredi 5 septembre	01-ADS-Secondaire et disciplines	17 h
	01-ADS-Préscolaire et primaire	17 h 30
	02-Préscolaire	18 h
	03-Titulaire	18 h 45

La liste des postes offerts sera disponible une heure avant l'heure de votre convocation.

●
Élise Longpré, conseillère

RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES 1^{re} ASSEMBLÉE DE PLACEMENT DE L'ANNÉE 2018-2019

— EDA

Contrairement aux années antérieures, et à ce qui avait été initialement prévu par la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la **1^{re} assemblée de placement** de l'année 2018-2019 **se déroulera sur une seule journée, soit le vendredi 24 août**, et ce, pour toutes les personnes inscrites sur les listes de priorité d'emploi et de rappel. Tous doivent donc se présenter à la cafétéria de l'école Père-Marquette, au 6030, rue Marquette (à l'angle de la rue de Bellechasse) **ce vendredi** selon la convocation reçue. Les retardataires seront déclarés absents et ne pourront pas faire de choix de poste lors de l'assemblée, et ce, sous aucun prétexte. Ils devront soit postuler lors de la séance d'affectation par Internet (SAI) qui suivra l'assemblée ou à l'assemblée de placement du 8 septembre 2018. Il est toutefois possible de remettre une procuration à un collègue, à un ami, à un membre de la famille ou à toute autre personne de votre choix pour qu'elle agisse en votre nom lors des assemblées de placement.

POSTES RÉGULIERS

Lors de cette assemblée, des postes réguliers menant à la permanence figureront dans la plaquette de postes. Ils seront identifiés de la façon

suivante : numéro du poste suivi des trois lettres majuscules suivantes : REG pour régulier. Exemple : 97 REG

Soyez attentifs à cette particularité, car si un tel poste est disponible dans votre spécialité d'origine au moment de l'appel de votre rang prioritaire, vous pourriez le choisir et ainsi changer de statut en devenant une enseignante ou un enseignant à temps plein en voie de permanence.

Les profs réguliers qui ont fait une demande de désistement ou de mutation libre ont été convoqués à la préassemblée le vendredi 24 août.

Nous vous rappelons également que c'est lors de cette assemblée que **vous devrez passer l'entrevue de vérification pour les postes en milieu carcéral, et ce, que vous ayez un intérêt ou non pour ce type de poste.** Nous vous soulignons au passage que le fait de ne pas vous soumettre à cette entrevue pourrait vous empêcher d'obtenir un poste dans votre élargissement de champ.

Pour plus de détails sur le fonctionnement des assemblées de placement à l'EDA, veuillez consulter le [Guide](#) à ce sujet que vous trouverez dans la page des Fiches syndicales du site de l'Alliance (section *PUBLICATIONS* du menu *INFORMATION*).

●
Chantal Forcier, conseillère

